

Conseil des enfants

LE CME EN PRATIQUE

MANDATS PASSÉS

Le Conseil municipal des enfants est officiellement investi !

Mercredi 9 juin, dans la cour de l'école Bisson, le maire, Fabrice Loher et son adjointe à l'éducation, Morgane Christien, ont rencontré les jeunes élus du nouveau mandat.

"C'est une belle expérience qui s'offre à vous", leur a expliqué le maire, "vos nombreux projets seront à n'en pas douter utiles pour Lorient. Se mettre au service des autres, pouvoir être utile, se préoccuper de sa ville : vous verrez, la fonction d'élus est une belle fonction".

Les enfants ont fait part de leurs idées qui concernent de nombreux domaines : sport, culture, urbanisme...

Les idées foisonnent, place

désormais à l'élaboration des projets et au travail en équipe !

Un nouveau Conseil municipal des enfants s'est installé en mars 2021.

Après avoir mené campagne dans leurs écoles respectives, les jeunes élus vont désormais développer leurs projets.

La répartition en trois secteurs permet de favoriser le travail en groupe, et des réunions plénières sont organisées régulièrement.

Le Conseil des enfants... c'est quoi ?

Porter la parole de ses camarades

À Lorient, depuis 1988, les enfants ont aussi leur mot à dire ! Les adultes, le maire et le conseil municipal leur ont permis de participer à la vie de la commune en créant le **conseil municipal des enfants**.

Il compte 50 enfants, âgés entre 9 et 11 ans. Élus pour 18 mois, les jeunes conseillers font des propositions, agissent et donnent leur avis.

A travers de nombreuses actions (sur les thèmes de la solidarité, de l'environnement, des loisirs, du sport, de la santé ou bien encore des aménagements urbains...), les conseillers ont le

souci d'améliorer leur **cadre de vie** et démontrent tout au long de leur mandat **qu'ils savent défendre leurs idées et respecter leur engagement vis à vis de leurs électeurs.**